

COMMUNE DE LANGUEUX
Côtes d'Armor

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
séance du 05 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le cinq juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Isabelle POULAIN-COLANI, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Isabelle ETIEMBLE, Angélique STEUNOU, Françoise HURSON, Amandine ANDRE

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Michaël BAUDET, Christian KERAUTRET, Jean-Louis SENECHÉAU, Loïc JAMBOU, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés Mesdames Catherine PEPIN (pouvoir donné à Isabelle POULAIN-COLANI), Françoise GALLOUET (pouvoir donné à Malorie MEHEUST), Valérie TRAISSAC (pouvoir donné à Françoise HURSON), Marion BOUCHEVREAU (pouvoir donné à Christophe MINAUD)

Messieurs Hubert HILLION (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Sébastien BOUL (pouvoir donné à Richard HAAS), Jean-Yves HINAULT (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Jérôme TRONEL (pouvoir donné à Jean-Pierre REGNAULT)

Secrétaire Madame Malorie MEHEUST

Secrétaire auxiliaire Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

Rapport n° 2022-75

AIDE A LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX – SUBVENTION A TERRES D'ARMOR HABITAT POUR 16 LOGEMENTS SOCIAUX 25 RUE DES CHAMPS RENAUD

Rapporteur : Madame Sylvie GUIGNARD – Adjointe à la cohésion sociale, à la santé et à la dynamique citoyenne

L'office HLM Terres d'Armor Habitat a déposé un dossier relatif à la construction de seize logements locatifs sociaux en VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement) au 25 rue des Champs Renaud, sur la parcelle cadastrée section BH n° 418, dans le cadre de la programmation 2019.

Il s'agit de 16 logements dont 6 individuels et 10 collectifs se décomposant comme suit :

- 9 logements en PLUS (Prêt Locatif à Usage Social)
- 4 logements en PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)
- 3 logements en PLS (Prêt Locatif Social) – non subventionnés

Conformément à la délibération du 24 février 2020 ayant adopté le dispositif d'aide à la production de logements locatifs sociaux publics, ainsi que celle du 05 juillet 2022, Terres

d'Armor Habitat sollicite une subvention communale de 99 500 € en opération VEFA décomposée comme suit :

- 9 PLUS : 7 500 € x 9 =	67 500 €
- 4 PLAI : 8 000 € x 4 =	32 000 €
<u>TOTAL</u>	<u>99 500 €</u>

Le même montant de subvention est sollicité auprès de Saint-Brieuc Armor Agglomération.

En conséquence, **je vous propose** :

- d'autoriser la Ville de Languieux à apporter son financement dans le cadre du dispositif d'aide à la production de logements sociaux à Terres d'Armor Habitat pour l'opération de 16 logements au 25 rue des Champs Renaud à hauteur de 99 500 €.
- et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les démarches et signer tous documents se rapportant à cette délibération.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.